

ELECTIONS LEGISLATIVES LES 10 ET 17 JUIN 2007

Madame, Monsieur,

Le Président de la République n'était pas mon candidat. Mais le suffrage universel est passé, il est le Président de la République, et il n'y a rien à redire.

Pour autant, une véritable démocratie ne peut pas fonctionner sans contre-pouvoirs. C'est pour cette raison que l'élection législative de ce mois de juin revêt une importance capitale. Dans notre ville, encore un peu plus qu'ailleurs. Dans notre circonscription, encore un peu plus que dans les autres.

Je crois à la maturité du corps électoral, je crois à votre maturité. Elue depuis 2005 dans un canton habituellement peu favorable à mes couleurs, je travaille en parfaite harmonie avec tous ceux qui mettent l'intérêt général de nos quartiers et surtout de leurs habitants avant toute considération partisane.

Ce qui est possible à l'échelle d'un canton l'est également à celle d'une circonscription. La deuxième circonscription est au centre de la ville, elle s'étend de la Promenade des Anglais à Gairaut et de Gambetta à Pasteur en passant par la Libération et Cimiez. Elle est particulièrement chère culturellement, historiquement et politiquement au cœur des Niçois. **C'est pour cela que mon élection constituerait, n'en doutons pas, un formidable encouragement pour toutes celles et tous ceux qui veulent que Nice se réconcilie enfin avec ses populations. Avec sa population.**

Dominique BOY-MOTTARD

Née à Nice, 54 ans

Mariée à Patrick Mottard, président du groupe Nice plurielle

Maître de conférences en droit privé à l'UNSA

Conseillère générale du canton de Nice 7



2^e circonscription

**Dominique
BOY-MOTTARD**

Pierre LAIGLE
suppléant

Rassemblement du PS, du PRG et du MRC



POUR UNE RÉPUBLIQUE PARTAGÉE

Députée de la Nation, avec le groupe socialiste, je défendrai des valeurs, celles de la République, tout en essayant d'apporter des réponses concrètes à vos préoccupations : l'emploi, le pouvoir d'achat, le travail, le respect des droits et des devoirs, la sécurité.

■ NOTRE PROGRAMME DE LÉGISLATURE S'APPUIE SUR QUATRE PRINCIPES

- la **vérité**, car nous prenons des engagements réalisables dans les cinq années qui viennent ;
- la **protection** face aux conséquences prévisibles de la mise en œuvre du projet Sarkozy ;
- le **dialogue**, car chacun doit être entendu,
- le **renouvellement des pratiques politiques, des institutions et de l'action politique.**

■ NOUS PROPOSONS QUATRE GRANDS OBJECTIFS

1 – Travailler mieux et travailler tous

Nous placerons la valeur du travail et du plein emploi au cœur des politiques économiques et sociales, avec un modèle de développement basé sur l'innovation, la sécurité des carrières professionnelles, le pouvoir d'achat, le respect de l'environnement.

2 – Protéger le présent et préparer l'avenir

Nous préserverons la cohésion nationale et lutterons pour une réelle égalité des chances, seul moyen de garantir la cohésion et la paix sociales.

3 – Réorienter l'Europe pour peser dans la mondialisation

Nous redonnerons une volonté à l'Europe qui doit agir et non plus subir face à la mondialisation.

4 – Démocratiser et renouveler notre République

Nous ferons évoluer profondément les institutions et les pratiques, en allant vers une VI^e République plus moderne, plus transparente et plus équitable.

Qui d'autre que la gauche peut rappeler que la loi du plus fort n'est pas toujours la meilleure, loin de là ?

Qui d'autre que la gauche peut rappeler que la justice se conjugue avec l'égalité des chances et des moyens ?

Au soir du 10 juin, il n'est pas souhaitable qu'un seul parti soit maître de tous les rouages de l'Etat et de la décision publique, sans contre-pouvoirs.

A Nice, il n'est pas possible que la Municipalité, la majorité du Conseil général, la CANCA et les députés appartiennent tous à l'UMP. Et qu'ils gouvernent sans partage.

Nous, nous luttons pour une démocratie vivante et équilibrée, une République forte et partagée.

A vous de décider

CE QUE JE FERAI...

AU PARLEMENT

J'ai une très haute idée du rôle de législateur. Elue demain, dans une majorité ou dans l'opposition, j'ai l'intention – sans pour autant délaissier les dossiers locaux – d'être à la hauteur de la tâche et de me consacrer à cette mission.

C'est ainsi que, dans le cadre de la discipline librement consentie en démocratie lorsqu'on fait partie d'un groupe parlementaire, j'ai bien l'intention d'être tout particulièrement active sur les sujets qui me sont chers.

■ **Enseignante, spécialiste de Droit privé**, je suis déterminée à m'impliquer dans les dossiers concernant la nécessaire réforme judiciaire.

■ **Elue depuis deux ans au Conseil général des Alpes-Maritimes**, aux côtés de celui qui était notre Président de groupe, Jean-François Knecht, je me suis impliquée dans les dossiers particulièrement sensibles que sont le devenir du troisième âge ou le traitement du handicap. Je me battrais pendant toute la législature pour que des progrès significatifs soient faits dans ces domaines.

■ **Citoyenne du XXI^e siècle**, j'ai le sentiment que si nous voulons une société vraiment fraternelle, il ne faut pas hésiter à faire preuve d'audace en permettant à ceux qui choisissent de vivre autrement de ne pas être rejetés.

■ **Militante projetée dans le monde**, je ferai tout – à ma place et avec ceux qui travaillent déjà beaucoup – pour que la diplomatie française joue un rôle décisif pour contribuer à la résolution du drame du Darfour.

Pour d'autres raisons, plus structurelles, je me battrais pour que la notion de co-développement ne soit pas un slogan creux qui s'accommode de cadavres qui flottent dans le Détroit de Gibraltar et des tensions causées dans notre pays par l'immigration économique.

Tout cela – et bien d'autres choses – pour être une législatrice qui apporte le meilleur de son expérience, de son énergie, de ses convictions et de ses valeurs. Le meilleur d'elle-même.

DANS LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Même si ce n'est pas, à priori, le rôle d'un député, je n'oublie pas le local. La 2^e circonscription est au centre de la ville. Et pourtant, ce ne sont pas moins de trois grandes opportunités d'aménagement qui vont s'offrir à nous dans les prochaines années, grâce à Nice Plurielle qui a su empêcher, au Conseil municipal, la réalisation de projets inutiles et coûteux.

Ces trois espaces sont :

- à **Nice nord**, celui du stade du Ray,
- **au centre**, l'environnement de la gare du Sud,
- à **l'est**, l'emplacement de la prison.

Si je suis élue, je m'engagerai aux côtés de ceux qui veulent que demain on respire mieux à Nice. Cela signifie le refus de la densification de ces trois espaces afin de les dédier aux équipements collectifs et aux espaces verts :

- parkings, salle polyvalente, salle de sports à la Libération,
- terrains de sports et jardins au Ray,
- équipements collectifs choisis par les riverains à Pasteur.

En tant qu'élue nationale, l'aménagement local ne sera pas ma fonction première ; mais en tant qu'élue de la 2^e circonscription, il sera l'une de mes principales préoccupations.



Dominique et Patrick Mottard

Pierre LAIGLE

Conseiller municipal, suppléant



Petit-fils et neveu d'officiers d'état-major (mon grand père était l'aide de camp du Maréchal Lyautey), j'ai gardé une indépendance de pensée, un sens aigu de l'honneur,

du respect de la parole et de l'intérêt général.

Pour moi, on ne doit pas être un professionnel de la politique coupé des réalités. Il faut être constamment sur le terrain et à l'écoute du quotidien de chacun. Nous devons éviter de réagir de façon uniquement idéologique et mettre à l'épreuve nos certitudes et les idées reçues.

Père de famille, j'ai élevé cinq enfants. Je me suis beaucoup impliqué dans le milieu associatif où j'ai exercé de nombreuses responsabilités. Mon expérience professionnelle m'a permis d'enrichir mes connaissances dans de nombreux secteurs-clés de la société. Après avoir dirigé plusieurs établissements et services hospitaliers médico-sociaux privés du secteur de l'enfance handicapée, j'ai actuellement rejoint l'Education Nationale, où j'exerce des fonctions de direction au sein d'un établissement situé en zone sensible, ce qui me donne une bonne connaissance des problèmes qui se posent dans les quartiers difficiles s'agissant notamment des jeunes.

Conseiller municipal depuis peu, je suis très attaché aussi à la lutte contre la délinquance financière et la corruption dans le milieu politique et des affaires.

Il ne serait pas bon, pour Nice, de laisser la totalité du pouvoir entre les mêmes mains. Donnons-nous, dès aujourd'hui, les moyens de changer la ville.

Pour me contacter

**Dominique
BOY-MOTTARD**

Permanences :

3 avenue Cyrille Besset - 06100 NICE
Tél : 04 93 98 99 00

49 rue Clément Roassal - 06000 NICE
Tél : 04 93 62 82 03

www.dominique-boy-mottard.org